

CINQUIÈME (5E) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE EN MODE HYBRIDE

LE 22 JUIN 2023

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Paul Hugues ouvre l'assemblée à 18h34.

L'assemblée est alors composée de 30 membres. Voir liste des présences en Annexe 1.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE POUR L'ASSEMBLÉE

AGA-20230622-35

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Paula Torzecka et résolu de nommer respectivement Patrick Duguay et Jean-Sébastien Caron de Montigny à titre de président et secrétaire de l'assemblée. Ces derniers acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour acheminé aux membres avec l'avis de convocation est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2022
5. Mot de bienvenue par le président de la CTAL
6. Présentation du rapport annuel
7. Dépôt des états financiers 2022
8. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2023
9. Élections
10. Vœux de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

AGA-20230622-36

Il est proposé par Frédéric Houle, appuyé par Pascale Baumier, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 OCTOBRE 2022

AGA-20230622-37

Il est proposé par Sébastien Gauthier, appuyé par Marie-Ève Lambert, et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 octobre 2022, sans pour autant en refaire la lecture intégrale puisque les membres présents ont pu en prendre connaissance préalablement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. MOT DE BIENVENUE PAR LE PRÉSIDENT DE LA CTAL

Monsieur Paul Hugues, président sortant, remercie les membres de soutenir leur coopérative. Il remercie les membres du conseil d'administration et félicite les employés du magnifique travail accompli.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Madame Valérie Panneton, directrice générale, présente le rapport d'activités pour l'année 2022 et les perspectives de développement pour les prochains mois.

7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Simon Belhumeur de la firme DCA Comptable professionnel agréé, inc. vient présenter les états financiers adoptés par le conseil d'administration.

Une question est posée à savoir s'il était possible d'avoir des comparatifs par rapport à d'autres organisations de télécom en démarrage et du nombre d'années qu'il leur a fallu pour arriver à avoir une réserve positive. Difficile de répondre à cette question ce soir, il faudrait aller voir sur le site d'autres compagnies. Ceci dit, le démarrage va très bien, mais il est certain que le contrat avec la MRC pour les redevances va être un élément majeur à surveiller.

On précise que le trop-perçu ici affecté automatiquement à la réserve étant donné que celle-ci est négative. Par ailleurs, puisque CTAL est une coop assimilable à un organisme à but non lucratif, il n'y a pas de ristourne versée aux membres.

8. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2023

Paul Hugues propose aux membres de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour les prochains états financiers.

AGA-20230622-38

Il est proposé par Paul Hugues, appuyé par Marie-Ève Lambert, et résolu de confier au CA le mandat de déléguer un vérificateur pour l'année 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Patrick Duguay se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement de régie interne et explique à l'assemblée le déroulement du processus d'élection des administrateurs.

AGA-20230622-39

Il est proposé par Paula Torzecka, appuyé par Paul Hugues, et résolu de nommer Patrick Duguay comme président d'élection et Jean-Sébastien Caron de Montigny comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Collège électoral des membres utilisateurs

Les candidatures qui ont été déposées conformément au règlement de régie interne sont celles de :

1. Paul Hugues
2. Benoît Cochet
3. Jacques Sénéchal
4. Aucune candidature

Le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes en élection, les candidat.es suivant sont élu.es par acclamation :

1. Paul Hugues, membre utilisateur
2. Benoît Cochet, membre utilisateur
3. Jacques Sénéchal, membre utilisateur
4. Vacant.

Collège électoral des membres de soutien

Les candidatures qui ont été déposées conformément au règlement de régie interne sont celles de :

Aucune candidature n'a été déposée pour les membres de soutien, le poste demeure vacant et sera comblé par le CA.

Collège électoral des membres travailleurs

Les candidatures qui ont été déposées conformément aux règlements de régie interne sont celles

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE**

de:

1. Marie-Ève Lambert

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de poste en élection, la candidate suivante est élue par acclamation :

1. Marie-Ève Lambert, membre travailleuse

10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Patrick Duguay mentionne sa grande satisfaction envers la CTAL, une coopérative qui va très bien et qu'il a vu démarrer à ses tous débuts. Il transmet ses félicitations et encouragements dans la poursuite de cet excellent travail d'une entreprise qui rend des services plus qu'essentiels.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Patrick Duguay remercie les personnes présentes pour leur participation.

AGA-20230622-41

Il est proposé par Jasmin Duguay, appuyé par Olivier Champagne de lever l'assemblée à 19h31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CE PROCÈS-VERBAL DEVRA ÊTRE ADOPTÉ PAR LES MEMBRES LORS DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.
APRÈS CETTE ADOPTION, LA PRÉSIDENTE ET LE SECRÉTAIRE DE LA COOPÉRATIVE DEVRONT INITIALER CHACUNE DES PAGES
DU PROCÈS-VERBAL ET LE SIGNER.**

Signé à

Date

Paul Hugues
Président

Sylvie Gauthier
Secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE**

ANNEXE 1:

Présences AGA CTAL 22 juin 2023

Membres travailleurs :

Pascale Baumier
Sébastien Gauthier
Marie-Ève Lambert
Paula Torzecka
Jean-Philippe Thisdale
Martine St-Jean
Julie Mayer
Mélissa Aubin
Alex Bédard-Larente
Olivier Champagne
Valérie Panneton
Sophie Laroche

Membres de soutien:

Caroline Collin, représentante de la CDR Outaouais-Laurentides

Membres utilisateurs:

Benoît Cochet
Paul Hugues
Jacques Sénéchal
Jasmin Duguay
Sylvie Gauthier
Gabriel Durand
Frédéric Houle
Ariane Piché
Hélène Lapointe
Marc Termote
Gisèle Morin
André Dion
Marie-Josée Charbonneau
Simon Bellehumeur
Jean-Marc Lépine
Émile Fichault
José Levesque

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ANTOINE-LABELLE

Personnes ressources:

Patrick Duguay, directeur général, CDR Outaouais-Laurentides

Jean-Sébastien Caron de Montigny, conseiller au développement, CDR Outaouais-Laurentides

En cours d'assemblée:

Simon Belhumeur, auditeur, firme DCA comptable (présentation des états financiers)